

## **Rapport d'activité janvier – juillet 2012.**

Elsa LIBIS – Chargée de mission FRENE auprès du REFORA

Plusieurs missions ont été confiées au REFORA. Au cours du premier semestre 2012, certaines ont été complètement finalisées. D'autres nécessitent encore des approfondissements.

### **Mission 1 : Proposer une démarche commune de recensement des forêts susceptibles d'intégrer le FRENE**

Les approches utilisées dans des études en Rhône-Alpes ou hors Rhône-Alpes (Pyrénées par exemple) ont été examinées. Nous pensions initialement proposer une méthodologie globale à appliquer lors d'études locales FRENE. Comme les différents partenaires du REFORA ont des approches différentes, il semble actuellement difficile d'appliquer une seule méthodologie pour toute la région. Nous avons donc simplement synthétisé les différentes sources d'informations possibles à utiliser pour localiser des forêts à haute valeur écologique. Chaque porteur de projet pourra faire son choix parmi ces sources, selon ses objectifs propres et ses moyens. Cette synthèse fait l'objet d'un document spécifique. Elle contient deux parties :

- les différentes sources bibliographique permettant d'effectuer un pré-repérage de forêts anciennes, matures, peu exploitées, ou à biodiversité remarquable ;
- le protocole « socle » à utiliser sur le terrain pour évaluer l'intérêt du peuplement au niveau de la maturité et de la naturalité.

Pour le protocole de terrain, le stage de Guillaume Grosso au PNR des Bauges permis de déterminer, parmi l'ensemble des indicateurs possibles, ceux qui sont le plus discriminants pour localiser les forêts matures. Nous avons ensuite ajouté quelques indicateurs qui font consensus dans la littérature, ainsi que des descripteurs. Nous avons choisi de ne pas fixer de seuils à partir desquels un peuplement serait considéré comme mature ou pas. En effet, la diversité des forêts rhônalpines est grande, et ces seuils seront à déterminer localement, par comparaison des peuplements visités dans chaque zone d'étude.

### **Mission 2 : Définir des zones prioritaires pour la suite des recensements**

Pour définir ces zones, des réunions ont été organisées dans trois départements (Isère, Savoie, Haute-Savoie), avec l'ensemble des représentants départementaux des signataires du plan d'action, et d'autres partenaires susceptibles d'être intéressés par la démarche. Suite à ces échanges, il n'a pas été possible de faire ressortir des zones prioritaires. Les partenaires ont des avis divergents, sur le fait même d'attribuer une priorité à certains secteurs. Une synthèse spécifique a été rédigée, qui dégage les conclusions de ces échanges. L'intérêt principal de ces réunions a finalement été d'informer les partenaires sur le réseau FRENE, et de faire le point sur les différents projets locaux en lien avec les forêts à haute valeur écologique.

Pour les départements Drôme et Ardèche, comme des projets départementaux d'inventaires de forêts à haute valeur écologique sont déjà en projet, nous avons choisi de ne pas réunir les partenaires spécifiquement pour le FRENE. Nous sommes partenaires de ces projets, dans lesquels des secteurs prioritaires seront définis par les échanges à venir.

Enfin, il reste l'Ain, la Loire et le Rhône. Au cours du second semestre, il faudra donc rencontrer les partenaires de ces trois départements.

### **Mission 3 : Piloter les projets en cours en lien avec le réseau FRENE**

Le REFORA s'implique dans le montage de plusieurs projets en Rhône-Alpes :

- des projets départementaux d'inventaires de forêts à haute valeur écologique :
  - o en Drôme, porté par la LPO Drôme ;
  - o en Ardèche, porté par la FRAPNA Ardèche.
- des projets locaux d'inventaires :
  - o de forêts à haute valeur écologique en Belledonne, par la FRAPNA Isère ;
  - o de forêts en évolution naturelle dans le parc national de la Vanoise, par l'ONF et le PN Vanoise, à venir pour 2013-2014.
- des réponses à l'appel à projet SNB du MEDDTL :
  - o par le PNR du Massif des Bauges ;
  - o par le PNR de Chartreuse ;
  - o par le PNR du Pilat (proposition d'utilisation du protocole socle de terrain).

Nous avons également suivi le stage de Guillaume Grosso au PNR du Massif des Bauges, pour élaborer le protocole socle de terrain.

### **Mission 4 : Mettre au point des outils de suivi (bases de données etc)**

Nous avons initialement pensé ne créer qu'une seule base de données, regroupant les forêts remarquables de la synthèse d'Ornella Kristo (bénéficiant d'un statut particulier ou ayant fait l'objet d'études spécifiques) et les forêts susceptibles d'intégrer le réseau FRENE. Au vu de différents problèmes que cela pouvait poser, nous avons plutôt choisi de créer des bases distinctes. Ainsi, nous distinguons les bases suivantes :

1. périmètres des différentes études sur les forêts à haute valeur écologique ;
2. forêts bénéficiant d'un statut de protection ;
- 3.a. forêts pré-repérées par des inventaires de forêts à haute valeur écologique ;
- 3.b. peuplements visités lors de ces inventaires ;
- 3.c. placettes, quand les données terrain ont été relevées sur des points précis ;
4. peuplements en évolution naturelle, dont ceux effectivement intégrés au réseau FRENE.

La liste des peuplements pré-repérés et les données récoltées sur le terrain lors des études en Ardèche, Trièves, Vanoise, Bauges, Ain et Rhône ont été réunies. Les périmètres correspondants ont été en partie digitalisés, ce qui alimente les bases 3 et 4, qui sont amenées à évoluer chaque année. Certains périmètres n'ont pas pu être digitalisés car leur localisation n'a pas encore été communiquée.

Pour le moment, ces données sont regroupées dans des tableaux XL détaillant certaines caractéristiques quand elles sont connues, et les périmètres sont reportés dans des couches SIG.

Pour l'évaluation du réseau FRENE lui-même, la couche SIG correspondante permettra un suivi quantitatif (et partiellement qualitatif pour les peuplements dont on connaît les caractéristiques). Nous proposons, pour suivre le réseau, de se baser sur les indicateurs suivants :

- surface totale intégrée au réseau FRENE ;
- surface (et % de surface forestière en FRENE) par département ;
- surface par type (îlot ONF, RBI, propriétaire privé volontaire, ENS, site du conservatoire, etc) => donne une idée sur la pérennité ;
- surface par essence ;
- données terrain : sur x sites visités, volume moyen de bois mort, ou surface terrière moyenne des très très gros bois.

## **Mission 5 : Communication**

Un modèle de lettre d'information annuelle sur le réseau a été créé. Cette lettre sera diffusée aux partenaires du REFORA et aux propriétaires et gestionnaires de peuplements FRENE. Le contenu ne sera rédigé qu'au second semestre 2012.

La plaquette d'information sur le réseau FRENE est quant à elle quasiment finalisée.

Le REFORA a participé à diverses réunions qui lui ont permis de faire connaître le réseau FRENE, notamment au réseau Forêt de la FRAPNA.

Pour l'automne, il devrait également participer à la réunion destinée aux territoires de projets forestiers, qui comportera un volet spécifique au FRENE.